

Questions orales

[Français]

LA FINANCE

ON DEMANDE UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. On se rappellera qu'après les difficultés boursières de la fin des années 1920, les gouvernements sont intervenus pour réglementer les institutions financières. Aux États-Unis, cela a été la *Glass-Steagall Act*. Au Canada, plusieurs législations ont été passées pour préciser et diviser les tâches, ce qu'on a appelé les quatre piliers du système financier, les banques, les compagnies d'assurance, les fiducies et les courtiers en valeurs mobilières. Tout cela en vue de réglementer les compagnies et le secteur financier et rebâtir la confiance dans le marché. Monsieur le Président, on s'oriente vers le XXI^e siècle et maintenant les institutions financières font appel à des instruments sophistiqués, des ordinateurs, etc. Est-ce que le ministre serait prêt à revoir la politique de déréglementation des institutions financières et prendre le leadership au niveau international pour voir comment une réglementation nouvelle devrait être précisée pour faire face aux instruments technologiques qui sont utilisés et ramener un plus grand degré de confiance sur les places financières qui sont ouvertes 24 heures par jour maintenant?

● (1450)

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

Je ne pense pas, du moins pour le moment, que l'on puisse dire qu'étant donné la structure des services financiers, les événements de la semaine dernière sont dus à d'éventuelles lacunes du système, à une exception près. Il s'agit de la fameuse informatisation de la Bourse.

Mon collègue le ministre d'État aux Finances a sans nul doute fait cette remarque. Il a communiqué avec nos collègues des gouvernements provinciaux pour en discuter avec eux. Cet examen est davantage de leur ressort, mais nous voulions soulever la question avec eux.

Si jamais nous trouvons quelque chose d'intérêt, je souleverai sans doute la question lors de la réunion du groupe des Sept. Pour le moment, il est un peu tôt pour en tirer des conclusions.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE MENER UNE ÉTUDE

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, je conviens avec le ministre qu'il n'est pas facile d'établir un lien entre la déréglementation et l'effondrement des marchés boursiers qui s'est produit. Une chose est certaine, toutefois; il y a eu le grand bouleversement à Londres l'an

dernier, et au Canada, avons amorcé le processus de déréglementation.

Je demande au ministre s'il prendra l'initiative auprès des autres pays industrialisés pour étudier la question et s'assurer, comme nous l'avons fait après 1929, que notre réglementation nous permet de suivre de près les marchés financiers qui fonctionnent désormais 24 heures sur 24, grâce à des ordinateurs très complexes. Le ministre devrait profiter de l'occasion pour en discuter sur la scène internationale.

Des voix: Bravo!

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, sans vouloir rejeter la suggestion du député, je lui conseille de bien réfléchir avant de déclarer que nos institutions financières battent de l'aile ou que la réglementation du secteur financier laisse à désirer, ce qui expliquerait les événements de la semaine dernière.

Ce n'est en tout cas pas ce qui ressort des entretiens que j'ai eus avec des participants de l'industrie. En outre, j'ai discuté avec des responsables de la réglementation de mon ministère et de la Banque du Canada.

L'intégrité et la solvabilité du secteur financier semblent relativement solides après les événements de la semaine dernière. Le député a tiré certaines conclusions qui, à mon avis, ne sont pas justifiées.

Cependant, sa remarque concernant l'étude du processus de déréglementation en vue de prendre d'éventuelles mesures est valable et j'en tiendrai certainement compte.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE—LES RÉPERCUSSIONS DE L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur. C'est au sujet des exigences de certaines provinces, dont Terre-Neuve, qui veulent que le poisson débarqué sur leur territoire soit transformé avant d'être expédié à l'extérieur.

Comme le premier ministre de Terre-Neuve a exprimé la crainte que certains emplois disparaissent dans les conserveries de poisson si ces règlements sont abolis, la ministre peut-elle nous assurer que l'accord signé par son gouvernement n'empêchera pas le gouvernement de Terre-Neuve et des autres provinces d'exiger la transformation du poisson pêché?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, si le député demande si l'accord du libre-échange protège les droits qui existaient au préalable, la réponse est affirmative.